

Que l'on considère le marché comme un phénomène naturel ou artificiel, leur logique demeure irréfutable. Peut-être cela explique-t-il le dynamisme politique et économique qui a caractérisé l'histoire de notre région et pourquoi je suis fier d'avoir été choisi par mes commettants pour poursuivre cette longue, honorable et nécessaire tradition. J'espère être à la hauteur de la tâche.

Des voix: Bravo!

M. Althouse: A l'aube de cette nouvelle législature, madame le Président, je crois qu'il est important de se pencher quelques instants sur certains faits hérités des gouvernements précédents et touchant l'agriculture. A titre de critique des questions agricoles dans les dernières législatures, le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a soulevé un certain nombre de problèmes qui restent en suspens. Le ministre de l'Agriculture a déposé récemment un rapport rédigé par le Conseil national de commercialisation des produits agricoles, et portant sur l'Office canadien de commercialisation des œufs. Notre parti exigera d'avoir la possibilité d'étudier ce rapport, de même que le rapport annuel de l'Office, au comité permanent de l'agriculture.

L'ancien ministre de l'Agriculture, le député d'Elgin (M. Wise), a créé un comité interministériel chargé d'étudier l'incidence des acides gras transhydrogénés contenus dans la margarine sur la santé des Canadiens. Ce groupe devra faire rapport au comité approprié de la Chambre et en temps opportun au cours de la session actuelle du Parlement.

En 1978, le ministre de l'Agriculture de l'époque, qui est d'ailleurs le même qu'aujourd'hui, a créé un comité interministériel chargé d'examiner les accusations portées contre les essais de toxicité effectués par le Industrial Biotest Laboratory sur nombre des principaux produits chimiques agricoles utilisés au Canada. Il semblerait que le comité ait terminé un rapport provisoire, que nous demanderons au ministre de déposer à la Chambre dans les plus brefs délais. Cette question revêt toujours pour nous une très grande importance.

Enfin, divers ministres de l'Environnement nous ont promis d'établir une politique nationale d'utilisation des terrains qui fixerait au moins une ligne de conduite relative à l'utilisation, l'achat et la vente de terrains fédéraux. Comme cela concerne les Indiens, les exploitants de ranchs, les agriculteurs et les usagers des terrains de loisirs, il importe de formuler cette politique sans délai. Nous continuerons de suivre l'évolution de cette question à la Chambre et au comité concerné. Mon parti ne s'explique pas pourquoi on tarde tant à présenter un document énonçant la politique d'utilisation des terrains.

Après ce bref examen de quelques questions encore en suspens, monsieur l'Orateur, j'aimerais en aborder d'autres qui revêtent une importance considérable pour les agriculteurs. Ce dont ils s'inquiètent par dessus tout, c'est des taux d'intérêt élevés qui affaiblissent tous les secteurs de notre économie, mais nul autre plus que celui de l'agriculture.

La semaine prochaine, nous assisterons à Ottawa à deux grandes manifestations réclamant une intervention d'urgence dans le domaine des taux d'intérêt. Les membres du Syndicat national des agriculteurs viendront mardi sur la Colline, et ceux de l'Ontario Federation of Agriculture se réuniront jeudi au Château-Laurier, pour manifester leur inquiétude au sujet de cette crise. Pourquoi ces agriculteurs viennent-ils à Ottawa? Parce que le prix chroniquement bas de nombreux produits, le

prix sans cesse croissant des combustibles, des produits chimiques, des engrais et de tous les autres produits à base de pétrole et de gaz naturel, le prix des machines agricoles et des terres rendent intolérable le fardeau supplémentaire dû aux taux d'intérêt élevés.

Le président de l'Ontario Confederation of Agriculture signale dans un numéro récent de *Farm and Country* que les taux d'intérêt ont presque doublé depuis 1978. De nombreux agriculteurs paient plus de 19 p. 100 d'intérêt sur les prêts à taux flottant servant à financer leur capital de fonctionnement. Et que dire de la Société de crédit agricole, cet organisme créé pour offrir des prêts à long terme aux agriculteurs? Son taux d'intérêt, qui était de 10 p. 100 en mars 1979 sous le gouvernement libéral, est passé à 12 p. 100 sous le gouvernement conservateur, puis a grimpé à 13 p. 100 avec le retour des Libéraux. Le nombre de prêts et leur montant global ont baissé en 1978-1979 par rapport à 1977-1978.

Le gouvernement libéral avait pratiquement coupé les vivres à la SCA et bien que le député d'Elgin ait augmenté son capital de 50 millions de dollars pendant qu'il était ministre ce n'était là qu'une goutte d'eau dans l'océan. La dette agricole globale augmente d'environ 1.5 milliard de dollars par an. Entre 1968 et 1978, cette dette a triplé puisqu'elle est passée de 4.1 à 12.3 milliards de dollars. Il faudrait des capitaux énormes pour renflouer la Société de crédit agricole.

Pour vraiment permettre aux jeunes agriculteurs de continuer à se lancer dans l'agriculture et à d'autres agriculteurs d'y faire des placements importants, le gouvernement aurait du geler le taux d'intérêt à 12 p. 100. Au contraire nous constatons que dans le discours du trône on nous annonce l'augmentation du plafond des prêts consentis au titre de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles qui passe désormais à 100,000 dollars, ce qui amène la Fédération canadienne de l'Agriculture à déclarer qu'elle estimait que cela revenait en quelque sorte à offrir davantage de corde aux agriculteurs pour se pendre.

Le taux d'intérêt actuel sur les prêts destinés aux améliorations agricoles s'élève à 18.5 p. 100. En 1978 d'après les premières estimations 212 millions de dollars ont été prêtés au titre de cette loi. Cela correspondait à seulement 2.7 p. 100 du crédit total accordé aux agriculteurs au cours de cette année-là. Certaines banques n'offrent pratiquement aucun financement au titre de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. La plupart des agriculteurs vous diront que quelle que soit la banque à laquelle vous vous adressez, il est difficile voire même pratiquement impossible d'en obtenir même au taux de 18.5 p. 100 ce qui ne constitue déjà pas en soi une faveur aux agriculteurs.

Il est évident que le gouvernement va devoir faire bien davantage s'il veut véritablement aider les agriculteurs en butte au problème actuel des taux d'intérêt élevés. Les agriculteurs ont besoin d'aide ce printemps-ci pour ensemer leurs terres et nous devons rapidement mettre au point certains programmes si nous voulons effectivement leur fournir l'aide dont ils ont besoin. Je suis donc prêt à offrir le plein appui de notre parti en vue d'adopter rapidement toute mesure législative raisonnable visant à rendre cette aide disponible.